ÉGALITÉMAG.com

la newsletter

Juillet 2026

N°25

LE REGARD D'ÉGALITÉMAG



Les femmes avancent, les lois restent figées

On dit souvent que les lois font évoluer les mentalités. Au Maroc, sur les droits des femmes, c'est peut-être désormais l'inverse : la société avance plus vite que le droit. La société a changé. Elle débat, documente, expérimente, revendique. Les injustices sont mieux connues, les violences mieux nommées, les inégalités mieux mesurées. Pourtant, le droit peine encore à traduire cette évolution. Les articles, analyses et entretiens de cette quinzaine en apportent une nouvelle démonstration.

Ce décalage apparaît d'abord dans notre article «Réforme Moudawana : le débat révèle l'urgence du réel» consacrée au débat télévisé organisé par la BBC à Marrakech, où deux visions du droit de la famille se sont affrontées sans complaisance. On y a rappelé qu'une fille ne peut pas signer un bail avant 18 ans, mais que l'on discute encore, sérieusement, de son droit à se marier plus tôt. Cette contradiction révèle moins une incohérence juridique qu'une difficulté persistante à accorder aux filles les mêmes droits et la même protection qu'aux garçons.

On le retrouve aussi dans «Réforme Moudawana : la loi qui laisse les femmes sans protection». À travers l'étude menée par l'Union de l'Action Féministe, des femmes racontent une justice qui ne protège pas suffisamment, des pensions alimentaires qui ne sont jamais versées, des centres d'hébergement contraints de fermer faute de moyens. Les textes existent parfois, mais sans volonté politique ni ressources, ils restent lettre morte. Une protection qui n'est pas appliquée est une promesse inachevée !

Cette même logique se prolonge dans «Violences politiques contre les femmes : le défi du numérique». Le harcèlement cible les femmes engagées dans la vie publique pour les décourager, les discréditer ou les réduire au silence. Défendre la liberté d'expression ne consiste pas seulement à garantir le droit de parler. C'est aussi permettre à celles qui prennent la parole de le faire sans être exposées à des campagnes de haine.

Autre exemple de ce décalage : «Le travail domestique des femmes au Maroc». Un court-métrage rappelle que chez nous, les femmes y consacrent près de cinq heures par jour, contre seulement quarante-trois minutes pour les hommes. Derrière ces chiffres se cache une réalité économique que notre droit continue de reconnaître trop timidement, alors même qu'elle structure la vie familiale et pèse lourdement sur les trajectoires professionnelles des femmes.

Enfin, notre interview «Les textes ne suffisent pas seuls, le vrai problème, c'est l'impunité» donne la parole à Rhizlaine Benachir, cofondatrice de Jossour Forum des Femmes Marocaines. Forte de trois décennies de militantisme, elle rappelle que les avancées juridiques ne suffisent jamais lorsqu'elles ne sont pas accompagnées d'une véritable volonté de les faire respecter. Les droits ne se mesurent pas seulement aux textes adoptés, mais à la protection concrète qu'ils garantissent dans la vie quotidienne.

Tous ces sujets convergent vers le même constat. La société marocaine ne cesse d'interroger ses certitudes, de produire des analyses, d'inventer des réponses et de réclamer davantage d'égalité. Contrairement aux idées reçues, ce n'est peut-être plus la société qui attend le droit. C'est désormais le droit qui peine à suivre une société déjà en mouvement. Et c'est sans doute là que réside aujourd'hui le véritable enjeu de la réforme.

Bonne lecture,

Aïcha Zaïmi Sakhri
Directrice de publication,
Egalitemag



SOCIÉTÉ

Moudawana : quand le débat sur la réforme révèle l'urgence du réel

Par **Ossama Zidi**

À Marrakech, deux émissions de la BBC ont mis face à face des voix opposées sur la réforme du Code de la famille. Mariage des mineures, protection économique après le divorce, polygamie : au-delà des postures, ces rencontres ont dessiné les lignes de fracture d'une société marocaine encore divisée sur ce que doit devenir le droit de la famille.

Pendant que la réforme de la Moudawana continue d'attendre son aboutissement politique, la confrontation d'idées, elle, ne faiblit pas. Enregistrés au Centre culturel Les Étoiles de Jemaa El Fna, les deux débats ont réuni des invitées aux positions contrastées, de jeunes participantes, des militantes et des actrices associatives, devant un public invité à réagir. Derrière les notions de « famille », « religion », « tradition » ou « droits », ce sont des vies très concrètes qui étaient en discussion.

La tradition, repère ou carcan ?
Le premier débat, diffusé dans le cadre de l'émission World Questions de BBC World Service, a interrogé la place des traditions dans la vie des jeunes femmes marocaines. Les avis y ont divergé : pour certaines, la



CHRONIQUE

Moudawana : les failles d'une loi qui laisse les femmes sans protection

Par **Wissal Belhaou**

Travailleuse sociale et chercheuse en études de genre, Wissal Belhaouari* a animé pendant plus de deux mois des séances d'écoute à l'Union de l'Action Féministe à Rabat, auprès de femmes survivantes de violences basées sur le genre. Ce qu'elle y a observé est un constat accablant : les freins liés au Code de la Famille (Moudawana 2004) ne sont pas de simples détails techniques. Ils mettent des vies en danger.

« La justice ne protège pas la femme. J'espère que la nouvelle Moudawana va changer quelque chose. »
Cette phrase n'est pas tirée d'un rapport. Elle a été prononcée lors d'une séance d'écoute, par une femme qui avait tout tenté : les procédures, la plainte, le tribunal. Rien n'avait changé. Elle vivait encore avec l'agresseur. Pendant deux mois et six jours à l'UAF Rabat, j'ai conduit une recherche qualitative rigoureuse. J'ai mené plus de trente séances d'écoute individuelle, observé les dynamiques à l'œuvre dans les permanences d'accueil, et réuni six femmes en focus groupe pour recueillir leurs témoignages collectifs. J'ai également conduit des entretiens approfondis avec les travailleuses sociales et la directrice

tradition peut rester un repère culturel ; pour d'autres, elle devient problématique lorsqu'elle pèse presque exclusivement sur les femmes, à travers le contrôle du corps, de la liberté vestimentaire, de la sexualité ou des choix de vie.

Lire l'article en entier

de l'association, pour croiser le regard des professionnelles avec celui des femmes accompagnées. Chaque situation a été documentée, analysée, mise en perspective avec les dispositions du Code de la Famille.

Lire la chronique en entier



ACTU

Violences politiques : Le numérique, nouveau plafond de verre

Par **Dounia Z. Mseffer**

À l'approche des prochaines échéances électorales, le débat sur la participation politique des femmes est plus que jamais sous tension. Entre l'urgence d'une réforme législative pour contrer le harcèlement en ligne et la persistance de blocages internes aux partis, l'Association Tahadi pour l'Égalité et la Citoyenneté (ATEC) tire la sonnette d'alarme. État des lieux d'un combat où la loi 103.13 semble désormais dépassée par une réalité numérique devenue un terrain d'exclusion.

Le 26 juin dernier à Casablanca, l'Association Tahadi pour l'Égalité et la Citoyenneté (ATEC) a organisé son deuxième rendez-vous annuel de concertation avec les organisations féminines des partis politiques. Au cœur des échanges : « *La loi 103.13 relative à la lutte*



ACTU

Cinéma et égalité : « Derrière les murs », un film pour déconstruire le poids des tâches ménagères

Par **Dounia Z. Mseffer**

L'Association Tahadi pour l'Égalité et la Citoyenneté (ATEC) poursuit son exploration du septième art comme levier de transformation sociale. Le 15 juillet prochain à 15h, l'Institut français de Casablanca accueillera l'avant-première de son nouveau court-métrage, « Derrière les murs » (Beyond the Walls) : une immersion artistique visant à briser le silence sur le travail domestique non rémunéré.

Fidèle à sa stratégie de sensibilisation par l'image, l'association réinvestit le grand écran avec « *Derrière les murs* » (Beyond the Walls), écrit et réalisé par El Houari Ghoubari. Pour ATEC, le cinéma est bien plus qu'un simple vecteur de divertissement, c'est un outil indispensable pour déconstruire les stéréotypes, susciter le débat public,

contre les violences faites aux femmes : quel horizon pour une réforme à la lumière de la montée des violences numériques et politiques contre les femmes ? ». L'enjeu était de taille : évaluer l'efficacité de la loi 103.13 face aux nouvelles formes de violences numériques et politiques.

Lire l'article en entier

questionner les représentations sociales et contribuer à ancrer une culture de l'égalité.

Lire l'article en entier

INTERVIEW

Par **Aïcha Zaïmi Sakhri**



Interview Rhizlaine Benachir : « Les textes ne suffisent pas seuls, le vrai problème c'est l'impunité »

Cofondatrice de Jossour Forum des Femmes Marocaines en 1995, Rhizlaine Benachir milite depuis trois décennies pour les droits des femmes. Du parti de gauche de ses débuts au travail associatif militant sur le terrain, elle a changé de méthode sans jamais changer de combat. Aujourd'hui consultante en genre et droits humains, elle porte un constat sans détour sur la réforme du Code de la famille : des textes prêts mais enterrés, un silence politique organisé à l'approche des élections, et des femmes de terrain plus avant-gardistes que le gouvernement lui-même. Entre cyberviolence, mariage des mineures et impunité judiciaire, elle refuse les demi-mesures. Son exigence : une refonte totale, pas des retouches.

Cofondatrice de Jossour Forum des Femmes Marocaines en 1995, militante féministe depuis trois décennies : qu'est-ce qui vous a amenée à co-fonder Jossour FFM ?

J'ai commencé à militer très jeune, dans les années 80, dans un parti de gauche. Je viens d'une famille progressiste, j'ai grandi dans ce milieu-là. Parties d'études à Paris, j'ai pris des responsabilités à l'UNEM, puis je suis rentrée au Maroc et j'ai continué à militer, notamment dans la section féminine de mon parti.
En 1995, un groupe de femmes issues de ce parti a voulu créer un espace différent, plus libre, structuré autour de l'analyse, du plaidoyer, du travail de terrain, loin du seul registre social ou caritatif. C'est ainsi qu'est née Jossour FFM. On restait membres du parti, mais on voulait porter nous-mêmes, en tant que femmes, la question des droits des femmes. C'était le contexte des années de plomb, il y avait enfin un peu plus d'espace pour le faire.

Lire la suite de l'interview

Si on vous l'a transféré n'hésitez pas à vous abonner pour la recevoir chez vous et surtout, à partager autour de vous!

Merci de nous lire et de nous faire connaître !

EGALITE MAG.com

Faites-nous part de vos commentaires par e-mail : contact@egalitemag.com
et invitez un ami à s'inscrire à notre Newsletter.

Vous recevez cet e-mail parce que vous vous êtes inscrit à La Newsletter de égalitémag.com
Gérer vos préférences | Voir notre politique de confidentialité | vous désabonner

Copyright © EGALITEMAG.com, 2025